

Message d'intérêt public

Journée mondiale de la rage 2016 : faites vacciner vos animaux de compagnie

Date de début : 26 septembre 2016 Date de fin : 28 septembre 2016

Nunavut 60 s

Le 28 septembre, c'est la Journée mondiale de la rage. Les Nunavummiuts sont invités à se protéger, eux et leurs proches, en faisant vacciner leurs animaux de compagnie.

La rage, un virus mortel qui peut infecter les animaux et les humains, est une maladie incurable et toujours fatale. Néanmoins, si une personne est vaccinée dans les quelques jours qui suivent la morsure d'un animal, la maladie peut être évitée.

De nombreux animaux peuvent être porteurs de la rage, comme le chien, le renard, le loup et le carcajou. Le virus se propage lorsqu'un animal infecté mord, égratigne ou lèche une plaie ouverte.

Les enfants sont plus susceptibles d'être mordus. Les parents et les tuteurs peuvent leur inculquer les comportements suivants :

- Ne faire confiance qu'aux animaux qu'on connaît bien, et toujours surveiller leur comportement.
- Respecter l'espace de l'animal, surtout lorsqu'il dort, mange ou s'occupe de sa progéniture.

Nous pouvons tous contribuer à freiner la rage :

- Faites vacciner vos animaux de compagnie régulièrement par un vaccinateur.
 C'est gratuit.
- Gardez vos animaux de compagnie à l'intérieur ou en laisse.
- Communiquez immédiatement avec le centre de santé si vous croyez avoir été exposé à la rage.

Si votre chien est mordu par un animal, appelez un agent régional préposé à l'hygiène de l'environnement ou un agent chargé de faire appliquer le règlement pour savoir quoi faire.

###

Renseignements aux médias :

Ron Wassink Spécialiste des communications Ministère de la Santé 867 975-5710 rwassink@gov.nu.ca